



EU Ecolabel : FR/020/024

Surface concentré*

Nettoyant surfaces concentré universel

* produit à diluer

Entretien régulier de toutes surfaces.

Produit possédant le label écologique de l'Union Européenne accordé aux produits qui satisfont aux exigences environnementales.

CONSEIL D'UTILISATION

Dosage d'utilisation (pour des surfaces normalement sales) : 0,5 %.

Doser à l'aide du flacon doseur (ou du tube doseur fourni), soit 25ml pour un seau de 5L.

Appliquer la solution sur la surface ou le sol, brosser si nécessaire.

Augmenter le dosage d'utilisation à 1% dans le cas de surfaces très sales, soit avec 2 doses de 25 ml pour un seau de 5L.

Inutile de rincer, sauf dans le cas de surfaces pouvant être en contact de denrées alimentaires.

Appliquer le dosage le plus juste et la température la plus basse recommandée, soit 20°C, afin de faire baisser autant que possible la consommation d'énergie et d'eau et de réduire la pollution de l'eau.

CONDITIONNEMENT

- Emballage : carton de 4 bidons de 5L,
carton de 12 flacons doseur de 1L.

DONNEES TECHNIQUES

-Aspect : liquide limpide bleu foncé

-pH : 7,5 - 8,5

-Densité : 0,99 - 1,01

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Produit réservé à un usage professionnel. Recycler ou éliminer l'emballage conformément aux législations en vigueur.

SÉCURITÉ SELON FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé hormis d'éventuelles valeurs limites d'exposition professionnelle (voir les sections 3 et 8).

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

STOCKAGE

Stocker à l'abri du gel.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical.

Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires. Cette mention n'autorise pas pour autant l'utilisation de ce produit sur les surfaces en cuisine, selon les critères d'attribution du label écologique de l'Union européenne aux produits de nettoyage pour surfaces dures.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

22-07-2022 Ind. 3

